



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY

Date de la convocation : 15 mars 2024

Afférents au CM : 11

Présents : 8

Votants : 10

SÉANCE DU 29 MARS 2024

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 29 mars 2024, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

**PRÉSENTS :** Marie-Thérèse GIRY, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Hubert COUDOUR, Delphine JACQUET

**POUVOIRS :** Mireille BROTTES représentée par Hubert COUDOUR, Ophélie BERNARD représentée par Aurélie THOMAS

**ABSENT :** Clément VERNIN

**SECRÉTAIRE :** Carole PALLANCHE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Madame le Maire présente le budget primitif communal de l'exercice 2024 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- Fonctionnement dépenses et recettes : 440 942,51 €
- Investissement dépenses et recettes : 91 947,72 €

Il est rappelé au Conseil Municipal la notion de fongibilité des crédits avec la nomenclature M57 et la possibilité d'aller à 7.5 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce budget primitif et la fongibilité des crédits à 7.5 %.

Nombre de voix pour : 10

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

MONTBRISON

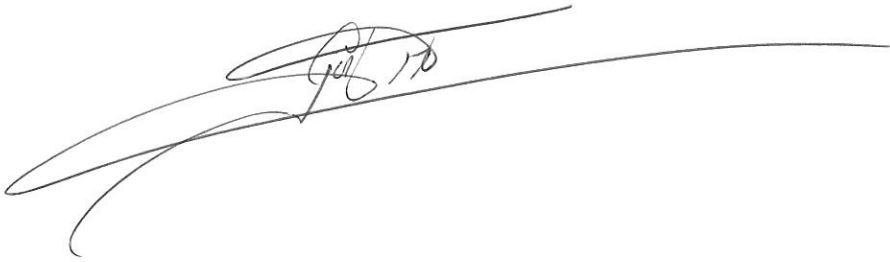
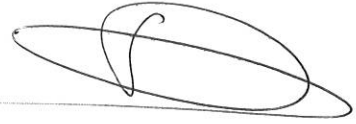
Date de reception de l'AR: 02/04/2024

042-214200354-DE\_012\_2024-BF

À Cezay, le vendredi 29 mars 2024

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Carole PALLANCHE

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. GIRY', written over a horizontal line.A smaller, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. PALLANCHE', written over a horizontal line.

MONTBRISON

Date de reception de l'AR: 02/04/2024

042-214200354-DE\_012\_2024-BF